

Communiqué de presse
29 août 2025

Le Canal de Vaucluse baisse son niveau pour son grand entretien annuel 22 septembre › 7 octobre 2025

Vieux de près de mille ans, le Canal de Vaucluse détourne une partie de l'eau de la Fontaine de Vaucluse vers Sorgues et Avignon. Il joue un rôle essentiel pour l'équilibre hydraulique et la prévention des inondations. Bien qu'il appartienne juridiquement aux propriétaires riverains, le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues en assure la gestion dans l'intérêt général.

Du 22 septembre au 7 octobre, le débit et la hauteur d'eau du Canal de Vaucluse seront volontairement abaissés pour permettre les travaux indispensables à sa bonne gestion et à la sécurité de tous.

Cette mise en chômage consiste en un abaissement artificiel du débit et de la hauteur d'eau du Canal de Vaucluse afin de nettoyer le lit, enlever les embâcles, faucher la végétation aquatique, débroussailler les berges, en somme : libérer le canal de tout obstacle au bon écoulement des eaux.

Le calendrier des opérations est le suivant :

- **les 20 et 21 septembre**, réduction progressive des débits et mise hors d'eau des ouvrages ;
- **le 22 septembre**, démarrage effectif des travaux ;
- **du 6 au 7 octobre**, remise en eau progressive.

Les communes concernées sont Châteauneuf-de-Gadagne, Jonquerettes, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Vedène, Entraigues-sur-la-Sorgue, Sorgues et Le Pontet.

Les riverains et usiniers sont invités à profiter de cette période pour réaliser les travaux leur incombant, en respectant la date impérative de remise en eau au 7 octobre.

En cas de conditions météorologiques défavorables ou de circonstances exceptionnelles, la fin du chômage pourra être reportée d'une semaine.

Contact presse : Justine RICHARD / chargée de communication
Tél. : 04 88 61 98 73 / 06 12 17 34 94 j.richard@laSorgue.fr www.laSorgue.fr

